Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen

Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de

l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale

ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 95 (1997)

Heft: 10

Artikel: Pour ou contre?

Autor: Koechlin, Florianne / Guisan, Yves / Maury Pasquier, Liliane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-950994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour ou contre?

Pour vous permettre de vous faire une opinion, nous avons demandé à trois personnalités engagées politiquement de nous donner leur avis sur l'initiative. Lequel de ces argumentaires saura-t-il vous convaincre?

Je suis pour l'initiative...

Des limites sont nécessaires!

Les opposants à l'initiative prétendent, au moyen d'une campagne d'annonce coûtant des millions, que l'initiative interdit la technologie génétique en médecine. C'est tout simplement faux. ces souffrances animales infinies, nous les tenons pour non-éthiques.

L'initiative pour la protection génétique met des bornes dans le domaine non-humain – c'est-à-dire dans l'agriculture et la nourriture basée sur la technique génétique, là où, pour des rai-

sons éthiques ou à cause des risques encourus, elles sont nécessaires.



Les risques d'abord

Grâce à la technologie génétique, de nouvelles formes de vie peuvent être créées, formes que la nature n'a encore jamais «vues». Et si quelque chose cloche, si l'écosystème se disloque à cause de microbes, de plantes ou d'animaux mani-

pulés génétiquement, les dommages ne seront plus rattrapables. Il sera alors trop tard. L'histoire devrait nous avoir

> appris qu'il y a des choses que nous ne maîtrisons pas. Les manipulations de l'atome en font partie, tout comme les manipulations du noyau des cellules.

> Les aliments manipulés génétiquement me font également souci: nous avons encore tous en mémoire l'épouvante de la vache folle. Souvenez-vous: parce qu'on avait nourri des vaches avec de la farine animale contaminée, beaucoup sont tombées malades. Aujourd'hui on pense

que cette maladie peut également être transmise à l'être humain. Et maintenant, l'alternative à la farine animale contaminée devrait être précisément des graines de soja manipulées génétiquement! Je trouve cela tout simplement absurde! Les risques sont ici exactement aussi peu prévisibles que dans le cas des vaches folles. Il faut que nous allions enfin dans la direction opposée et que nous jouions à fond la carte de l'écologie et de la production saine.

L'éthique ensuite

Grâce à la technologie génétique, nous pouvons combiner des gènes de différentes sortes qui n'ont rien à voir les uns avec les autres, dans tous les sens, animaux et plantes confondus, pour trouver des nouveautés à commercialiser; nous pourrons ensuite faire breveter ces nouveautés, comme n'importe quelle machine. Mais si nous rabaissons les animaux ou les plantes au niveau d'une marchandise brevetable, notre rapport avec ces organismes vivants change radicalement. Ils deviennent de simples choses. L'initiative comprend donc une interdiction de breveter des animaux et des plantes.

L'expérience du soja manipulé génétiquement et du clone de mouton Dolly ont justement démontré que nous vivons à une époque d'abus galopants. Il n'y a plus de limites – à moins que nous n'en mettions nous-mêmes. L'initiative est un moyen d'y parvenir.

Howane Korcle

Florianne Koechlin

Tout médicament élaboré au moyen de la technique génétique pourra continuer à être produit. Les thérapies

génétiques, les diagnostics faisant appel à la génétique, la recherche utilisant la technique génétique en médecine, tout cela n'est pas interdit par l'initiative. Il y a néanmoins une exception en ce qui concerne la recherche: la manipulation génétique d'animaux et donc aussi d'animaux de laboratoires - doit être interdite. Les souris manipulées, qui souffrent de schizophrénie chronique ou les souris cancéreuses ayant des tumeurs d'un nouveau genre - toutes



Florianne Koechlin, 1948, est une biologiste bâloise indépendante, active dans le domaine de la technologie génétique, coinitiatrice de l'initiative dite «pour la protection génétique».

A ce jour, 24 médicaments issus du génie génétique sont autorisés en Suisse.



SGCI

Je suis contre l'initiative...

Des interdictions simplistes en cédant à l'angoisse

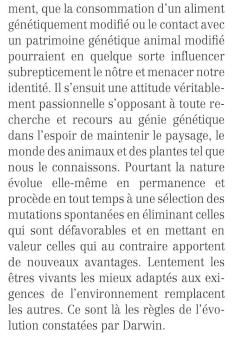
Les recherches en matière de génie génétique ont débouché sur des résultats spectaculaires sans générer ni d'émotion ni d'inquiétude particulière pendant de très nombreuses années. Ces progrès sont même à tel point entrés dans les mœurs qu'ils relèvent maintenant de la routine et qu'un retour en arrière est tout simplement inconcevable. Il en va ainsi de la médecine de transplantation d'organes où le problème du rejet est largement sous contrôle, même s'il n'est pas encore totalement maîtrisé. Il en va également de toute une série de médicaments d'action enzymatique ou hormonale comme l'insuline, en sorte que les applications médicales du génie génétique sont devenues innombrables. Il est même envisageable maintenant de traiter les maladies dues à des déficiences génétiques comme la mucoviscidose.

Contre la faim dans le tiers-monde

Les applications dans le domaine des plantes et de l'agriculture sont moins connues. Des modifications génétiques spécifiques et parfaitement ciblées ont ainsi permis d'obtenir des espèces de pommes de terre ou de maïs résistantes à des virus, des bactéries, ou des champignons qui en compromettaient la culture. Cela permet de venir à l'encontre

des problèmes d'alimentation dans le tiers-monde en améliorant les conditions de production. On est donc loin de la greffe par bouture qui a permis au chasselas vaudois de devenir résistant au mildiou. Mais cette démarche de sélection des premières heures est pourtant parfaitement analogue dans son principe et ses objectifs à ceux du génie génétique. Elle n'avait pourtant évoqué et n'évoque aucune controverse.

Les milieux qui ont lancé l'initiative entretiennent l'idée,



sans pourtant jamais la formuler claire-

Des conséquences économiques considérables

Les multiples interdictions instituées par l'initiative ne sont pas seulement en contradiction avec l'évolution biologique naturelle. Elles ont en plus des conséquences désastreuses pour la recherche et l'activité économique de notre pays dans ce domaine de pointe où ils sont bien positionnés. En cas d'acceptation de l'initiative, de nombreux chercheurs scientifiques seraient contraints de s'ex-

patrier. Les entreprises concernées ont déjà annoncé qu'une délocalisation de ces activités serait inéluctable avec une perte de plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Une nouvelle fois, d'autres se chargeront volontiers de ce que la Suisse ne veut pas faire. Notre pays se verrait dès lors non seulement privé de participation, mais aussi de voix dans le concert international.

Or le recours sans scrupules au génie génétique peut effectivement déboucher sur des abus aux conséquences matérielles et morales inacceptables. La communauté scientifique, interpellée à ce propos dans le cadre d'une enquête menée par la commission «Science, éducation, culture» du Conseil national, s'est déjà spontanément imposé des règles en la matière et appelle elle-même de ses vœux un certain nombre de garde-fous. C'est aussi dans l'intention d'affronter l'ensemble de ces problèmes en matière d'écologie, d'environnement et d'éthique (respect de la dignité de la créature et de la création) que le Conseil fédéral a été prié d'élaborer par voie de motion une législation qui en tienne compte. C'est dans la même perspective qu'une commission nationale d'éthique devrait être appelée à délivrer les autorisations à la réalisation d'un projet et à la surveillance de son exécution.

Une nouvelle loi plus souple

L'interdiction pure et simple telle que la propose l'initiative ne permet que d'éluder les questions, mais en aucun cas de leur apporter une réponse et encore moins une solution. Elle entretient l'illusion de pouvoir atteindre un idéal de perfection en figeant la nature et les êtres vivants dans leur environnement actuel par un article constitutionnel inamovible. La loi qui sera prochainement soumise aux chambres fédérales permettra beaucoup mieux de s'adapter avec toute la souplesse nécessaire à des situations nouvelles et d'évolution rapide, que l'état des connaissances actuelles ne permet pas nécessairement d'envisager. Dire non à cette initiative, c'est refuser des interdictions simplistes, c'est refuser de se priver de connaissances et de leurs applications, c'est refuser de perdre sa capacité de réflexion en cédant à l'angoisse face à un monde en constante mutation, que nous le voulions ou non.



Le D' Yves Guisan est chirurgien à l'hôpital du Pays-d'Enhaut, dans le canton de Vaud. Conseiller national dans les rangs du Parti radical, il est également vice-président de la FMH.



Le génie génétique: une idée géniale?

Pour savoir quelle réponse donner à l'initiative pour la protection génétique, peut-être faut-il se poser les questions suivantes: à quoi sert donc le génie génétique? En avons-nous besoin? Ses effets positifs compensent-ils ses dangers? Chacun(e) a, forcément, sa propre réponse. La mienne est la suivante:

Non au génie génétique dans le domaine de l'agriculture

En matière de recherche agricole, dans le but d'améliorer les performances de nos produits, je suis convaincue que les risques du génie génétique dépassent les progrès qu'il nous promet. Nous devons garantir aux générations futures un environnement autant que possible sain et préservé, mais c'est une illusion de croire que nous maîtrisons la nature! Et qu'on ne vienne pas me dire qu'en refusant la dissémination de plantes génétiquement modifiées dans l'en-

vironnement, je me mogue de la faim dans le monde. Ces milliards d'êtres humains qui n'ont pas assez à manger souffrent d'une maladie bien plus grave, ils souffrent de l'accaparement des richesses par une petite proportion de l'humanité, ils souffrent du manque de solidarité. Il n'y a qu'à voir, pour s'en convaincre, les difficultés que nous avons à gérer notre surproduction: trop de lait, trop de viande, trop de céréales, c'est tout simplement un scandale!



On ne présente plus Liliane Maury Pasquier. Sage-femme, elle représente Genève au Conseil national, dans les rangs du parti socialiste. Elle exerce au sein du collectif sages-femmes «l'Arcade» à Genève.

Oui au génie génétique dans le domaine de la médecine

En matière de recherche médicale, je suis cependant d'avis que le génie génétique est non seulement utile mais peut représenter un grand progrès pour l'humanité. Qui peut ne pas souhaiter que l'on trouve le moyen de guérir la maladie d'Alzheimer, le cancer du sein ou le sida? En tant que sage-femme, j'ai accompagné, dans les premiers jours de sa vie, un bébé et sa famille qui ont été brutalement confrontés à un diagnostic de mucoviscidose et à la réalité de cette maladie au quotidien! La liste est longue de ces maladies que l'on aimerait voir disparaître et qui sont toujours inacceptables quand elles touchent un(e) de vos proches!

La Suisse n'est pas une île

Il y a encore un autre élément à ajouter à la réflexion: une fois de plus, les chercheuses et chercheurs suisses ne vivent pas sur une île au milieu de l'Europe et du monde, ils/elles doivent pou-

voir collaborer avec leurs collègues. Interdire complètement le génie génétique, c'est pousser à l'exil ceux qui peuvent se le payer (comme les grandes entreprises) et faire cesser les activités des autres (pensez aux universités).

Un cadre légal contraignant est nécessaire

Je ne crois cependant pas que l'être humain soit fondamentalement bon, altruiste et désintéressé. Un cadre légal contraignant est absolument nécessaire à la poursuite des activités de recherche génétique, c'est la seule garantie pour éviter les dérapages et les catastrophes.

Forte de ces convictions, à la croisée des chemins entre les avantages et les inconvénients, entre les risques et les chances du génie génétique, loin de tous les intégrismes, j'ai plaidé, devant le Conseil national, pour un contre-projet. Sans succès. La majorité des chambres fédérales a formé un bloc sans failles, en rangs serrés derrière les «défenseurs de la place économique suisse». Sa seule concession a été le vote d'une motion invitant le Conseil fédéral à examiner la législation actuelle sous l'angle de divers principes... Du bla-bla?

D'ici au vote populaire sur l'initiative, espérons que la pression des milieux des consommatrices et consommateurs, de la protection de l'environnement, de la défense des pays du Sud, contraindront le Conseil fédéral et le parlement à édicter des lois et règlements qui offrent des garanties sérieuses contre les multiples possibilités d'abus dans le domaine! C'est, à mon avis, notre seule chance!

Aliane Hen By

Liliane Maury Pasquier